

Tél 01 64 41 03 02	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date
Fax			Le 07 /11 /2016
Courriel Ce.0772162g@ac-creteil.fr			De 18 H00 à 20H00

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● Coryne Galinou ● Virginie Haury ● Isaé Taing ● Karine Duro 	<ul style="list-style-type: none"> ● Emilie Barrat-Morel ● Boumédienne Noudjem ● Valérie Bourdenet ●
Membres du RASED	●	●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Kamel AMRANI (LUPEIQS) ● Magaly VALENTE (LUPEIQS) ● Stéphanie DUREL (FCPE) CHARPENTIER (LUPEIQS) ● Sabrina BAADOU (LUPEIQS) ● Mina EL HARI (FCPE) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Bruno LOHY (FCPE) ● Séverine CLAUSSE QUILICI (LUPEIQS) ● Audrey ● Julia MOREAU (LUPEIQS)
Le maire ou son représentant	●	●
Conseiller municipal	●	●
Autres membres invités	●	●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
●	● Albane Filhoulaud	● Pauline Kowalik
●	● Estelle Zwicker	● Mr Frances

Président(e) de séance : Coryne Galinou 	Secrétaire de séance : Virginie Haury 
---	---

Rentrée 2016 : Les représentants de parents ont été élus lors du scrutin du 7 octobre 2016. Le taux de participation est de **22,96 %**. La FCPE a obtenu 3 sièges et LUPEIQS, 5 sièges.

• **Effectifs, personnel enseignant et structure pédagogique :** Enseignants de l'équipe : TPS : Emilie Barrat-Morel, PS1 : Coryne Galinou et Estelle Zwicker, PS2 : Albane Filhoulaud et Pauline Kowalik, MS1 : Isaé Taing, MS2 : Virginie Haury, MS/GS : Valérie Bourdenet (BD à l'année), GS1 : Karine Duro, GS2 : Boumédienne Noudjem

→ **Effectifs :** Il y a 190 élèves dans l'école à ce jour : 24 élèves de TPS, 40 élèves de PS répartis dans deux classes, 66 élèves MS répartis dans 2 classes de MS et une classe de PS/MS, 60 élèves de GS, répartis dans 2 classes de GS et 1 classe de MS/GS

Vie de l'école

• **Le classeur de réussites et l'arbre des réussites :** c'est une nouveauté pour vos enfants, vous et nous. Il se présente sous forme d'un classeur « divisé » en domaines d'apprentissages (Nom du domaine d'apprentissage : Liste des attendus de fin de cycle 1 (fin d'école maternelle) / Réussites, « petits exploits » décrits ou illustrés). Il est réalisé en cohérence avec le nouveau programme d'enseignement de l'école maternelle de mars 2015. Il définit les compétences à acquérir en fin de grande section (attendus de fin de cycle 1) et ne fait apparaître que les réussites, au rythme de l'élève. Ce classeur tient lieu de livret d'évaluation (2 fois dans l'année pour cette année : janvier et juin).

Si des élèves présentent des difficultés d'apprentissages, l'enseignant vous contacte afin d'instaurer un dialogue en vue de prendre en compte les besoins et/ou difficultés de votre enfant. Et, s'il y a lieu, une équipe éducative peut être organisée pour parler de la difficulté.

Lors de notre réflexion sur la mise en valeur des réussites de nos élèves, nous avons décidé d'instaurer deux moments festifs durant lesquels tous les élèves et enseignants de l'école célébreront les réussites des élèves et leurs acquisitions des compétences. Ces compétences, acquises au fur et à mesure de l'année, s'ajouteront, telles les feuilles d'un arbre, les unes aux autres sur l'arbre peint dans la salle de motricité de l'école. Par ces moments de célébrations, nous souhaitons mettre à l'honneur tous nos élèves et leur capacité d'apprendre et de réussir.

• **Le projet d'école :** Rappel des grandes orientations.

→ **Apprendre à comprendre** (un message, les situations de langage ...) : jeux d'écoute et de mémorisation dans le but d'améliorer la qualité et la durée de l'écoute ; travail avec les oralbums (formulations de plus en plus complexes pour une même histoire selon l'âge des élèves) ; travail sur l'implicite et le lexique ; un « langage-pictogrammes » commun pour tous les élèves concernant les consignes du « vivre ensemble ».

→ **Apprendre à comprendre l'école :** ouverture de l'école aux parents selon diverses modalités (visite au sein d'une matinée d'accueil dans une classe, accompagnement pour la mise en œuvre d'un atelier récurrent ...) ; souhait de créer, en partenariat avec la « Maison de la parentalité », un « café des parents » (espace d'échange et de débat)

→ **Faire acquérir un comportement de lecteur dès la TPS**: utilisation de la bibliothèque de l'école ; travail en lien avec la médiathèque « Les cités unies » ; organiser des rencontres au sein d'un même niveau dans un premier temps, puis niveaux mélangés par la suite, pour se présenter de petites scénettes construites à partir d'histoires connues.

• **Les réunions parents-enseignants** : Les premières réunions d'information ont eu lieu dans la semaine du 19 au 23 septembre 2016. La fréquentation de ces réunions est encore assez aléatoire. Nous remercions cependant les parents présents lors de ces réunions de début d'année car c'est en effet à ce moment que chaque enseignant peut présenter sa façon de fonctionner avec les élèves, ainsi que les grands axes et projets pour l'année scolaire. Nous encourageons vivement l'ensemble des parents d'élèves à se rendre disponibles pour les réunions à venir. Une deuxième rencontre parents/professeurs est prévue fin janvier, lors de la remise du classeur de réussite.

• **La participation financière des associations de parents d'élèves élus** : Les associations de parents d'élèves élus ont organisé une kermesse à l'issue de la représentation de la chorale de l'école, en fin d'année scolaire 2016. La vente des billets de tombola a permis aux parents d'élèves de collecter la somme de 1017 euros dont ils font don à l'école maternelle. Grâce à ce don, nous allons pouvoir financer l'assurance scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école pour cette année 2016-2017 et financer une partie du spectacle de Noël. L'équipe enseignante réitère ses remerciements et encourage bien évidemment les parents d'élèves à renouveler ce genre d'opération festive au profit de tous les élèves.

• **La coopérative scolaire** : Le montant des dons des parents d'élèves à la faveur de la coopérative scolaire s'élève à 1538 euros. Nous remercions également les parents pour leur générosité. Ces dons permettront aux classes de vivre divers projets pour cette année scolaire.

• **Le photographe** : Le photographe vient à l'école le lundi 21 novembre 2016 : possibilité de faire photographier son enfant seul et /ou avec ses frères et sœurs de la maternelle et/ou de l'élémentaire : une fiche à remplir à cet effet est collée dans les cahiers ces jours-ci. De plus, une photo de présentation sera distribuée dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles d'effectuer leur choix d'achat. Suite à cela, les familles effectueront leur règlement dans une enveloppe au nom de l'enfant, puis les photos seront remises aux familles.

Sécurité : Des barrières de sécurité ont été installées par la mairie le long de la route, devant les grilles de la cour de récréation (fin d'année scolaire 2016) : celles-ci permettent la mise en sécurité des élèves et de leurs parents et évitent que des voitures ne se garent à cet endroit.

• **Organisation des entrées et sorties des élèves** : Les consignes de sécurité ont été très claires pour ce début d'année scolaire : limiter, dans la mesure du possible, les entrées des parents dans l'école, filtrer les entrées si celles-ci sont nécessaires, éviter les attroupements. De fait, avec l'accord de Madame Stauri, l'inspectrice de circonscription, l'équipe enseignante a opté pour deux entrées dans le but de fluidifier les aller-venues des élèves et de prendre tout de même en compte le besoin particulier des élèves de TPS et PS. A 8h30 et 14h15 (ou 13h15 pour les APC), les élèves de MS et GS entrent seuls dans l'école par la grille de la cour : ils sont accueillis par un enseignant et rejoignent leur classe par le couloir principal de l'école. Les élèves de TPS et PS entrent seuls dans l'école par la porte principale de l'école : ils sont accueillis par un enseignant et des atsem et rejoignent leur classe par le couloir principal de l'école, accompagnés par un adulte. A 11h30 et 16h30, les parents sont autorisés à pénétrer dans la cour de récréation pour les élèves de la PS à la GS et à se présenter aux portes extérieures des classes, ainsi la fluidité est favorisée et un quelconque attroupement évité. Les parents d'élèves de TPS viennent chercher leurs enfants à la porte principale de l'école.

Ce système semble fonctionner et permettre à chacun, enfants et adultes de vivre sereinement les modalités de sécurité mises en œuvre.

• **Réunions de concertations pour la mise en œuvre des nouvelles mesures de sécurité** : Réunion des directeurs, fin août 2016, au cours de laquelle, Madame Stauri, inspectrice de l'éducation nationale, nous a informés sur les injonctions ministérielles à suivre et sur la mise en œuvre de la mise en sécurité des écoles pour cette année scolaire / Réunion Éducation Nationale - mairie - Police Nationale, début septembre 2016, qui a permis un travail de partenariat pour la mise en sécurité des écoles / Réunion Marie (Mr Landy et Mme Morlet) - Police Nationale - Directrices Groupe scolaire P.Brossolette, fin septembre, qui a permis de parler du PPMS pour le Groupe scolaire / Réunion en équipe, fin août et courant septembre 2016 pour faire redescendre l'information et travailler ensemble les rôles de chacun lors des entraînements sécurité.

• **Exercices d'entraînement** : Trois exercices obligatoires sont à effectuer pour cette année scolaire (petit changement par rapport aux annonces de début d'année) : deux exercices d'évacuation de l'école en cas d'incendie, un exercice PPMS sur le thème intrusion-attentat et, en plus, un exercice facultatif sur le thème des risques naturels.

A ce jour nous avons déjà effectué deux exercices sur les trois ou quatre prévus : exercice « évacuation en cas d'incendie » : le lundi 26 septembre 2016 à 9h45 / exercice PPMS facultatif « risques naturels » : le lundi 17 octobre 2016 de 9h30 à 10h00. L'ensemble du personnel (enseignants, atsem, restauration et TAP) et des élèves était prévenu, les deux exercices se sont déroulés dans le calme .

Un exercice PPMS « intrusion-attentat » est prévu dans la période du 15 novembre au 20 décembre 2016, avec scénario venant du Rectorat. Pour ce faire, nous effectuons une réunion d'équipe le jeudi 10 novembre 2016 pour travailler les divers scénarii d'intrusion et donc de mise en sécurité ou d'évacuation envisageables.

Questions posées par les parents d'élèves : Est-ce que toutes les fenêtres sont occultées ? Non, toutes les fenêtres ne sont pas occultées, des demandes seront faites lors du DUERP / Une alarme silencieuse (signal lumineux) a été demandée par les parents d'élèves pour éviter l'utilisation des téléphones portables personnels des enseignants en cas d'alerte / Pourquoi n'y a-t-il pas d'exercices PPMS de janvier à juin ? Nous suivons les consignes de l'académie.

Municipalité

Une nouvelle aire de jeux a été installée durant l'été dans la partie haute de la cour : nous en remercions la mairie. Quelques petits ajouts de barrières et murets ont été demandés au cours de la première période pour des raisons de sécurité : certains travaux ont été effectués pendant les vacances de Toussaint, d'autres sont à venir.

Questions posées par les parents d'élèves ? Est-ce que cette nouvelle aire est sécurisée car deux élèves se sont blessés ? Oui, les deux enfants se sont blessés au contact du revêtement vert / Est-ce que les barrières rouges et blanches vont rester ? Ces barrières sont provisoires, elles protègent les élèves d'une zone très caillouteuse, suite aux travaux d'été.

• **Bilans des travaux et commandes** : Certaines demandes de travaux faites avant l'été sont toujours en attente : nous remercions la mairie de les prendre en compte dès que les services concernés seront disponibles. Les dernières commandes pour cette année scolaire sont en cours. La dotation mairie était de 8 865 euros pour l'année 2016. Après déduction des frais photocopier, papier, budget collectif (classeur de réussite, peinture et papier grand format, EPS), dotation spéciale pour l'équipement de la classe de TPS et matériel direction, il est dédié 23 euros par élève pour l'année scolaire 2016-2017.

• **Investissement** : Demande d'un panneau d'affichage côté grille afin de pouvoir informer les parents d'élèves dans des conditions correctes / Demande d'un auvent au niveau de la grille, pour faciliter l'accueil des élèves pour l'enseignant de service les jours de pluie / Demande d'équipement pour une classe (coin poupée).

• **Règlement intérieur de l'école** : Cette année, à la demande de Madame Stauri, nous nous basons scrupuleusement sur le règlement départemental. Nous effectuons cependant trois ajouts : les horaires propres à l'école maternelle P.Brossolette / l'interdiction du port de l'écharpe / un ajout concernant les objets de valeurs : les bijoux. La charte de la laïcité accompagnera le règlement intérieur, elle sera collée dans les cahiers de liaison et sera à signer par les parents.

• **Vote** : A l'unanimité, le règlement intérieur est adopté .